

Organismes et programmes en **Alberta**

Selon le Service correctionnel du Canada, la plupart des services de santé mentale et d'usage de substances offerts aux personnes en transition du milieu carcéral à la collectivité en Alberta sont fournis par les *Alberta Health Services*. Les services qui peuvent être couverts par les *Alberta Health Services* comprennent la consultation de conseillers en dépendances, la désintoxication et les programmes de traitement hospitaliers et ambulatoires. Les personnes libérées d'un établissement correctionnel fédéral après avoir été condamnées à une peine avec sursis peuvent (en fonction de leurs besoins, de leur motivation et de leur comportement en établissement) fréquenter un établissement de traitement de l'Alberta aux frais du Service correctionnel du Canada. Il existe également une liste de thérapeutes que peuvent consulter les Autochtones assurés dans le cadre du programme des services de santé non assurés (SSNA) offert par le gouvernement fédéral.

Il est important de noter que le répertoire albertain présente les programmes et services destinés expressément aux personnes qui sont ou ont récemment été incarcérées. Malgré des tentatives de communication avec les responsables d'agences et de services locaux, il a été difficile d'obtenir des renseignements plus détaillés sur d'autres entrées de répertoire plus appropriées. D'autres programmes communautaires de santé mentale offrant des services et mesures de soutien ne s'adressant pas expressément aux personnes passant du système judiciaire à la collectivité, mais potentiellement prometteurs, peuvent être trouvés par l'entremise :

Access Mental Health à l'adresse :

albertahealthservices.ca/findhealth/service.aspx?id=2381



Répertoires des services et lignes d'écoute téléphonique

InformAlberta propose un répertoire des services et mesures de soutien dont dispose la province au niveau local, y compris des services sociaux et de santé tels que lignes d'écoute téléphonique, services aux familles, services de logement, etc.

Visitez le site informalberta.ca/public/common/search.do

Alberta Health Services dresse la liste d'un certain nombre de programmes et services communautaires de réduction des préjudices et de ressources éducatives.

Visitez le site albertahealthservices.ca/info/Page15432.aspx

Mental Health Help Line offre du soutien et des renseignements en matière de santé mentale accessibles en tout temps.

Appelez le [1-877-303-2642](tel:1-877-303-2642) (sans frais)

Addiction and Mental Health Helpline est un service confidentiel qui offre en tout temps soutien, renseignements et recommandations aux personnes ayant des besoins en santé mentale et usage de substances.

Appelez le [1-866-332-2322](tel:1-866-332-2322) (sans frais)

Programmes et services s'adressant aux Métis

Bien que la **Métis Nation of Alberta** ne dispose pas actuellement de mesures de soutien en santé mentale en interne, son siège social Provinciale héberge un répertoire des services et mesures de soutien qui peut aider les gens à trouver des mesures de soutien en santé mentale à faible coût ou gratuits.

Visitez le site <https://albertametis.com/programs-services/children-family-services/supports-and-services-navigator/>

Métis Nation of Alberta propose aussi un répertoire des services liés à l'usage d'opioïdes.

Visitez le site <https://albertametis.com/programs-services/health/opioid-awareness/>

Appelez le [780-455-2200](tel:780-455-2200)

Écrivez à health@metis.org

Corrections Transitions Team (zone sanitaire de Calgary)

Nom de l'agence, de l'organisme ou du fournisseur : Alberta Health Services (zone de Calgary)		Province/territoire : Alberta
Portée géographique ou objectif du programme : Provinciale		Langue des services : Anglais
Coordonnées :	Téléphone : 403-955-1101 Courriel : S. o.	Services offerts expressément aux :* <input checked="" type="radio"/> Aucun spécifié
Site Web :	albertahealthservices.ca/findhealth/service.aspx?id=1068452	
Adresse principale :	East Calgary Health Centre 4715 8 th Avenue SE, 3 ^e étage, Calgary (Alberta) T2A 3N4	
Un seul ou plusieurs emplacements :	Un seul	
Accent particulier sur les populations ayant des démêlés avec la justice : Oui		Recommandation requise : Oui
Coûts associés : Non précisés		Preuve à l'appui/évaluation accessible en ligne : Aucune n'a été trouvée
Description et objectifs du programme : Ce programme offre du soutien aux personnes aux prises avec une maladie mentale, des dépendances ou des besoins concomitants en santé mentale et usage de substances dans les établissements correctionnels provinciaux. Il aide également à planifier la libération et la transition vers la vie en collectivité.		Portée des services et mesures de soutien : Assure la gestion de cas à court terme et offre des services de proximité aux personnes récemment libérées d'un établissement correctionnel provincial ou sur le point de l'être. Les services comprennent une aide pour accéder à ce qui suit : <ul style="list-style-type: none">■ Traitement en santé mentale■ Soutien financier■ Aide à l'emploi■ Traitement des dépendances■ Engagement communautaire■ Logements abordables Les fournisseurs de services peuvent être des travailleuses ou travailleurs de proximité, des infirmières ou infirmiers autorisés-es et des travailleuses ou travailleurs sociaux.

Ces renseignements sont tirés de l'information disponible en ligne sur le programme. Les organisations ne précisent pas toutes des populations particulières, mais peuvent néanmoins offrir des programmes ou des services adaptés à des groupes de population particuliers.

Notes supplémentaires :

Les critères d'admissibilité suivants s'appliquent :

- Avoir 18 ans ou plus (les jeunes de 17 ans sont pris en considération au cas par cas)
- Avoir une maladie mentale, une dépendance ou des besoins concomitants en santé mentale et usage de substances qui nuisent à son fonctionnement quotidien ou à sa capacité d'accéder aux services offerts dans la collectivité
- Être incarcéré dans un centre correctionnel ou un établissement de détention provisoire provincial (et être peu susceptible d'être incarcéré dans un établissement fédéral)
- Vouloir suivre un traitement de santé mentale ou de dépendances
- Se soumettre à une évaluation des problèmes potentiels de sécurité et de risque
- Être recommandé par le personnel soignant du centre de détention provisoire/de l'établissement correctionnel de l'Alberta ou par une travailleuse ou un travailleur des services correctionnels avant la libération

Corrections Transition Team – Mental Health (zone nord)

Nom de l'agence, de l'organisme ou du fournisseur : Alberta Health Services (zone nord)		Province/territoire : Alberta
Portée géographique ou objectif du programme : Locale/municipale		Langue des services : Anglais
Coordonnées :	Téléphone : 780-624-6151 Courriel : S. o.	Services offerts expressément aux :* <input checked="" type="radio"/> Aucun spécifié
Site Web :	albertahealthservices.ca/findhealth/service.aspx?id=1067014	
Adresse principale :	Powell Building, 10015 98 th Street, Peace River (Alberta) T8S 1K5	
Un seul ou plusieurs emplacements :	Un seul	
Accent particulier sur les populations ayant des démêlés avec la justice : Oui		Recommandation requise : Oui
Coûts associés : Non précisés		Preuve à l'appui/évaluation accessible en ligne : Aucune n'a été trouvée
Description et objectifs du programme : Le programme vient en aide aux personnes ayant des démêlés avec le système judiciaire, qui ont des dépendances et des besoins en santé mentale.		Portée des services et mesures de soutien : L'équipe rencontre les personnes incarcérées dans les établissements correctionnels et les aide à effectuer leur transition vers la collectivité. L'aiguillage est assuré par le personnel du centre. Après la libération, <i>Corrections Transition Team</i> aide également la clientèle à se réinsérer dans la collectivité et à trouver une stabilité en la mettant en contact avec les ressources accessibles. Les fournisseurs de services peuvent être des conseillers en dépendances, des thérapeutes en santé mentale, des infirmières ou infirmiers et des médecins.

*

Ces renseignements sont tirés de l'information disponible en ligne sur le programme. Les organisations ne précisent pas toutes des populations particulières, mais peuvent néanmoins offrir des programmes ou des services adaptés à des groupes de population particuliers.

Notes supplémentaires :

Les services sont offerts aux personnes de 18 ans ou plus aux prises avec une maladie mentale, des dépendances et/ou des besoins concomitants en santé mentale et à usage de substances qui nuisent à leur vie quotidienne et à leur capacité d'accéder aux services communautaires. Le programme s'adresse expressément aux personnes détenues provisoirement ou condamnées à purger leur peine au centre correctionnel de Peace River, aux personnes actuellement incarcérées dans un centre de détention provisoire/de l'établissement correctionnel en Alberta (et qui sont peu susceptibles d'être incarcérées dans un établissement fédéral), ou aux personnes qui risquent d'avoir de nouveaux démêlés avec le système judiciaire.

La participation est volontaire, et la volonté de résoudre les problèmes de sécurité et de risques liés à la santé mentale et/ou aux dépendances est aussi évaluée.

Une infirmière ou un infirmier en santé mentale, un membre du personnel soignant ou l'agent-e chargé-e du cas de la cliente ou du client doit remplir un formulaire de recommandation vers les services de *Corrections Transitions Team* et l'envoyer par télécopie au bureau local de *Corrections Transition Team Mental Health/Addictions*. Les personnes détenues peuvent demander à bénéficier de ce service, mais elles doivent être recommandées par le personnel soignant ou l'agent(e) chargé(e) de leur cas.

Corrections Transitions Team (zone sud)

Nom de l'agence, de l'organisme ou du fournisseur : Alberta Health Services (zone sud)		Province/territoire : Alberta
Portée géographique ou objectif du programme : Locale/municipale		Langue des services : Anglais
Coordonnées :	Téléphone : 403-388-1939 Courriel : S. o.	Services offerts expressément aux :* <input checked="" type="radio"/> Aucun spécifié
Site Web :	albertahealthservices.ca/findhealth/service.aspx?id=1066505	
Adresse principale :	Lethbridge Provinciale Building 200 5 th Avenue S, Lethbridge, bureau 102 (Alberta) T1J 4L1	
Un seul ou plusieurs emplacements :	Un seul	
Accent particulier sur les populations ayant des démêlés avec la justice : Oui		Recommandation requise : Oui
Coûts associés : Non précisés		Preuve à l'appui/évaluation accessible en ligne : Aucune n'a été trouvée
Description et objectifs du programme : Le programme aide les personnes incarcérées à planifier leur libération et leur transition vers la vie en collectivité.		Portée des services et mesures de soutien : Le programme établit des liens entre les personnes nouvellement libérées des établissements correctionnels et les services de santé mentale et dépendances. Il veille à ce que les personnes libérées puissent s'établir dans la collectivité. Les services comprennent les formes d'aide suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ■ Logement abordable ■ Emploi ■ Ressources financières ■ Services de traitement des dépendances ■ Soutien en santé mentale



Ces renseignements sont tirés de l'information disponible en ligne sur le programme. Les organisations ne précisent pas toutes des populations particulières, mais peuvent néanmoins offrir des programmes ou des services adaptés à des groupes de population particuliers.

Notes supplémentaires :

Les fournisseurs de services peuvent être des thérapeutes en santé mentale. La clientèle doit être recommandée par le personnel soignant du centre correctionnel de Lethbridge ou par l'agent-e chargé-e de leur cas.

Proposez une nouvelle ressource à inclure dans le présent répertoire

Le présent répertoire recense les services et mesures de soutien de santé mentale et usage de substances trouvés au cours d'une période relativement courte (de septembre 2020 à février 2021). Le manque de programmes et de services visant expressément les Premières Nations, les Inuits et les Métis représente une lacune importante. Par conséquent, le présent répertoire ne constitue en aucun cas une liste exhaustive des services et mesures de soutien. La CSMC peut mettre à jour le présent répertoire pour combler les lacunes à mesure que d'autres ressources sont trouvées.

Si vous trouvez une ressource, un programme ou un service qui ne figure pas dans cette première édition du répertoire, veuillez nous le soumettre. Toutes les soumissions seront examinées en vue de leur inclusion dans la prochaine édition du répertoire.

[Cliquez ici pour proposer un programme à inclure dans le répertoire.](#)

Le répertoire recense des :

- services et mesures de soutien de santé mentale et usage de substances communautaires s'adressant expressément aux personnes en transition hors du système judiciaire.

Sont *exclus* du répertoire :

- Programmes de santé mentale et usage de substances intégrés dans les établissements correctionnels ou les résidences thérapeutiques qui sont gérés par le Service correctionnel du Canada (sont toutefois inclus certains programmes qui ne sont accessibles qu'aux personnes qui sont ou ont été récemment incarcérées)
- Tribunaux spécialisés en santé mentale et mieux-être
- Tribunaux de traitement des dépendances (aussi parfois appelés tribunaux de traitement de la toxicomanie)
- Services psychiatriques médico-légaux en milieu hospitalier (ceux qui sont principalement destinés aux personnes déclarées non criminellement responsables pour cause de troubles mentaux ou inaptes à subir leur procès)

Pour en savoir plus sur la portée du présent répertoire, veuillez vous reporter aux [pages 4-6](#).



Annexe : Glossaire des termes

Les **Alcooliques anonymes** (AA) sont un réseau international d'entraide pour les personnes aux prises avec des problèmes de consommation d'alcool qui recherchent la sobriété.

Le **traitement communautaire dynamique** (TCD) est un modèle de soins conçu pour améliorer les soins communautaires destinés aux personnes vivant avec une maladie mentale grave ou des complexités associées, telles que la difficulté à suivre un traitement.

La **thérapie cognitivo-comportementale** (TCC) est une forme de psychothérapie ponctuelle très structurée, axée sur le traitement des pensées et des comportements difficiles.

Les **troubles concomitants** désignent des maladies ou des problèmes coexistants, en particulier des problèmes concomitants de santé mentale et d'usage de substances.

La **continuité des soins** fait référence à la qualité des services sociaux et de santé que les individus reçoivent au fil du temps.

L'**intervention en temps critique** (ITC) est un modèle d'intervention conçu pour aider les personnes à traverser des périodes de transition critiques, telles que la transition du milieu correctionnel, d'un refuge ou de l'hôpital à la collectivité.

La **thérapie comportementale dialectique** (TCD) est une forme de psychothérapie axée sur l'adoption de modes plus sains de gestion du stress, de l'humeur et des relations.

La **planification de la sortie ou de la libération** désigne le processus de préparation des individus à leur remise en liberté et à leur réinsertion dans la collectivité.

La **déjudiciarisation** fait référence aux processus et aux possibilités de réorienter les personnes hors du système judiciaire.

Le **système correctionnel fédéral** du Canada surveille les personnes qui ont été reconnues coupables d'infractions criminelles et condamnées à une peine de deux ans ou plus. Le Service correctionnel du Canada gère les établissements correctionnels fédéraux et surveille les personnes en liberté conditionnelle dans la collectivité.

Le **traitement communautaire dynamique médico-légal** (TCDML) est un type de programme de santé mentale spécialisé destiné aux personnes vivant avec une ou plusieurs maladies mentales graves, qui sont engagées dans le système de soins médico-légaux.

Le **système de soins médico-légaux** offre des services aux personnes ayant eu des démêlés avec le système judiciaire alors qu'elles vivaient avec une ou plusieurs maladies mentales graves. Généralement, au Canada, ce système offre des soins de santé mentale aux personnes qui ont été déclarées non criminellement responsables pour cause de troubles mentaux et aux personnes jugées inaptes à subir un procès.

Une **maison de transition** est un type d'établissement visant à aider les personnes ayant eu des démêlés avec le système judiciaire durant leur réinsertion dans la collectivité.

La **réduction des préjudices** fait référence à un ensemble de politiques, de services et de pratiques visant à réduire les effets négatifs sanitaires et sociaux associés à l'usage de substances, à la politique et aux lois en matière de drogues.

L'**équité en matière de santé** est le principe selon lequel tous devraient avoir un accès égal aux occasions de réaliser leur plein potentiel de santé, indépendamment de leurs différences de statut social, économique et démographique.

Le **tribunal de santé mentale** est un type de tribunal de droit pénal pour les personnes ayant vécu une expérience de la maladie mentale ou de problèmes de santé mentale.

La **naloxone** est un médicament utilisé pour contrer les effets d'une surdose d'opioïdes.

Les **Narcotiques anonymes** (NA) sont un réseau international de soutien aux personnes qui cherchent à se rétablir de la consommation de drogues autres que l'alcool.

Les **systèmes correctionnels provinciaux/territoriaux** du Canada sont chargés de gérer les personnes en détention provisoire, reconnues coupables et condamnées à une peine de moins de deux ans ou détenues par les services d'immigration.

Les cliniques **Rapid-access addiction medicine** (RAAM) offrent un accès rapide aux soins pour les personnes aux prises avec des problèmes d'usage de substances.

La **récidive** désigne la tendance des personnes qui ont déjà eu des démêlés avec le système judiciaire à en avoir de nouveaux.

La **réinsertion** fait référence à la transition des milieux de justice pénale (tels que les établissements correctionnels) à la collectivité.

L'**hébergement transitoire et les logements avec services de soutien** désignent les types d'hébergement temporaires conçus pour aider les personnes à passer d'une situation d'itinérance ou de logement précaire à une situation de logement permanent. Les logements avec services de soutien combinent des logements communautaires abordables à du soutien dédié assuré par le personnel des programmes de santé mentale et/ou d'usage de substances.

Les **pratiques et les politiques tenant compte des traumatismes** reconnaissent la complexité des expériences traumatisantes personnelles, familiales et communautaires. Elles intègrent ce qui est nécessaire pour prévenir un nouveau traumatisme, y compris la reconnaissance des forces culturelles et systémiques qui y contribuent et des dynamiques de pouvoir telles que la colonisation, l'exclusion sociale des personnes issues de la diversité et le racisme systémique. Ces politiques facilitent les parcours de rétablissement de la santé mentale en offrant aux usagers des soins compatissants, la liberté de choix, la flexibilité et des possibilités de maîtrise de soi et de renforcement de la résilience.